

Pays de Vallois

Le magazine de la communauté de communes – #37 – janv 24

Votre magazine
intercommunal
se réinvente !

p. 5

Enquête : programme local
de prévention des déchets
ménagers et assimilés

p. 6

**Harmonie et mouvement :
la danse et la musique
dans le Pays de Valois**

p. 8



Didier DOUCET

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois

Chères Valoisiennes,
Chers Valoisien,

Je suis heureux de vous présenter une édition de votre magazine de la Communauté de Communes du Pays de Valois totalement réinventée. Elle se veut plus proche de vous, avec plus de diversité dans l'information, plus de proximité et une maquette qui, nous l'espérons, rendra sa lecture plus agréable. Adieu *Bonjour Valois* donc et bonjour *Pays de Valois magazine*. Depuis début 2023, votre communauté de communes assure la compétence « Alimentation en eau potable »

sur la quasi-totalité du territoire. L'eau, ce bien précieux qu'il nous faut préserver, est un enjeu essentiel pour les habitants que nous sommes, comme pour tous les acteurs du Pays de Valois. Des actions sont conduites pour assurer un accès à une eau de qualité pour chacun d'entre nous.

La communauté de communes, c'est aussi l'accès à un enseignement musical et artistique de grande qualité pour tous. Cette offre se renforce encore avec la réintégration de Danse & Musique en Valois, désormais bien sur les rails après la fusion finalisée en 2022 de tous les établissements d'enseignement musical et artistique, et qui était jusqu'à présent une structure dédiée.

Notre territoire jouit également d'une attractivité indéniable pour les entreprises. Le développement économique, l'un des axes forts de notre projet pour les 10 ans à venir, doit se faire dans un souci d'une plus grande valeur ajoutée apportée par les nouvelles entreprises, mais aussi dans le cadre d'une

stratégie clairement définie sur le long terme. C'est l'esprit de la feuille de route qui a été votée en juin dernier et qui fixe les quatre axes de notre politique économique intercommunale, dans l'intention d'une sobriété foncière renforcée, d'une biodiversité mieux prise en compte et de la réduction des nuisances, notamment celles des poids lourds. Un programme équilibré, qui a été validé par l'État et qui sera possible grâce à une politique de maîtrise foncière qui nous permettra de sélectionner les projets qui rentreront dans le cadre fixé. Cette attractivité a été, par ailleurs, récompensée par la sélection de plusieurs de nos entreprises dans le cadre de l'opération Rebond industriel de l'État, leur permettant d'être aidées dans leur développement.

En cette fin d'année, je vous souhaite, en mon nom, au nom du Conseil communautaire et des agents, qui au quotidien agissent pour vous et que je remercie, une très belle année 2024.



9 Danse & Musique en Valois



10 Soutien pour l'industrie

L'actu

3 Événement

4 Instantanés

5 En bref

6 Ça nous intéresse

Enquête : Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

7 Ils font l'actu

Manuel Linck, directeur du site Hutchinson Les Stratifiés

Grand-angle

8-9

La danse et la musique dans le Pays de Valois

En action

10 Soutien pour l'industrie de demain

11 La ZAC de Silly/Plessis

12 Le lycée professionnel de Vaumois

13 À votre service

L'alimentation en eau potable : changement au 1^{er} janvier

14 Décisions du conseil

Évolution du Pacte Financier et Fiscal Territorial de Solidarité

Acquisition de terrains pour la recyclerie/déchetterie de Crépy-en-Valois

15 Le point sur les travaux

Entretien des berges et travaux d'assainissement non collectif

Vie valoisienne

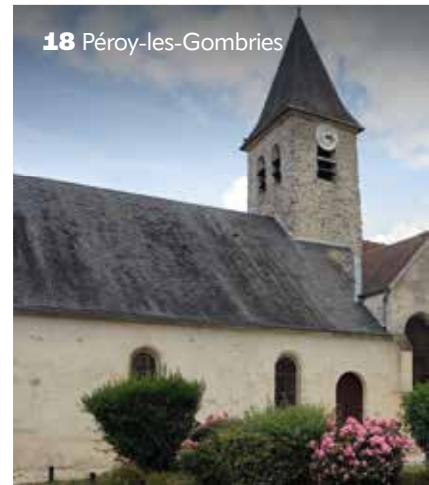
16-17 Découvrir

18 Portrait de commune
Découvrez Péroy-les-Gombries

19 Agenda



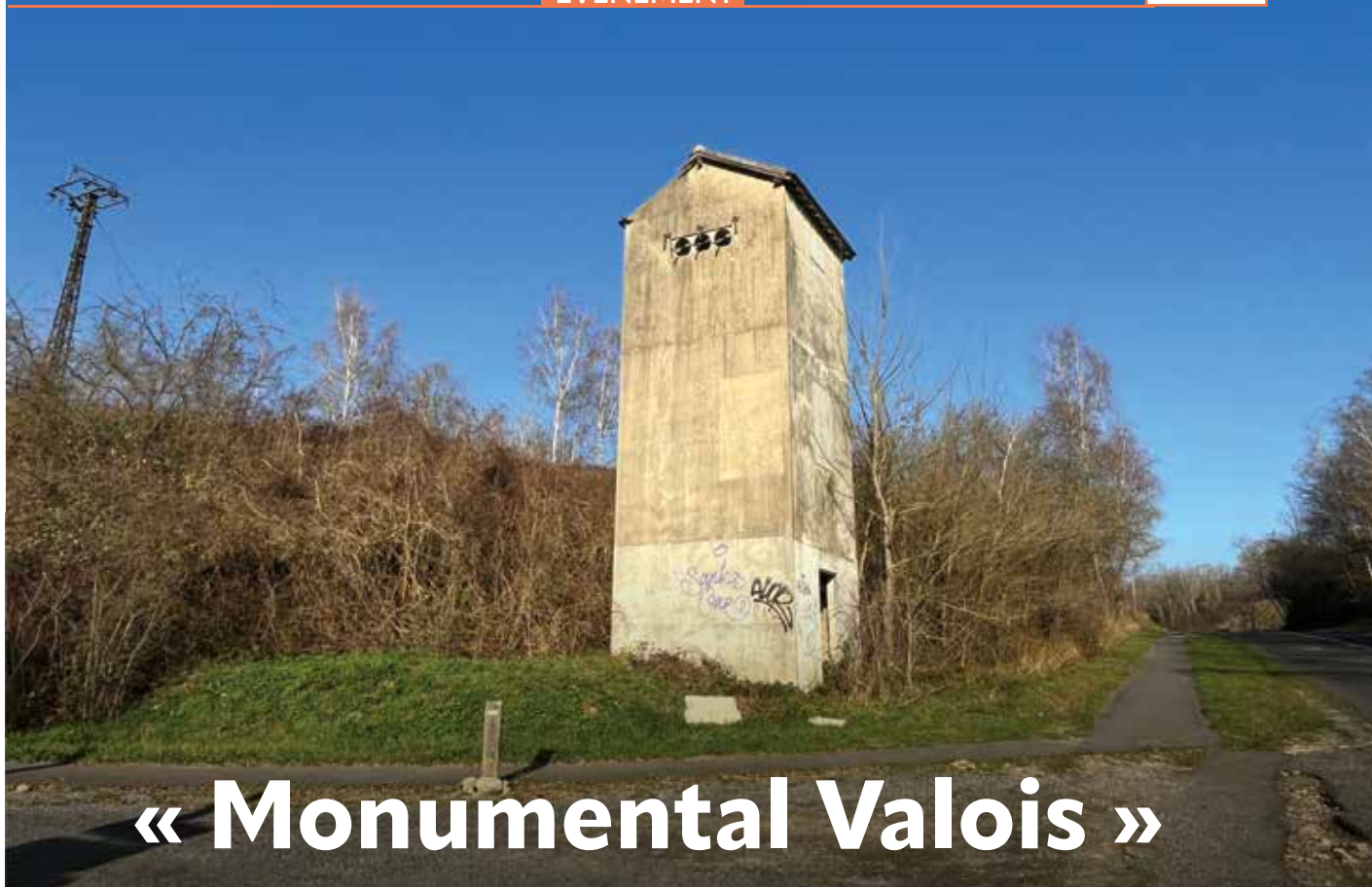
13 Alimentation en eau potable



18 Péroy-les-Gombries

Pays de Valois magazine - n° 37

Directeur de la publication : Didier Doucet Directeur de la rédaction : Bruno Dellinger Direction de la communication : Delphine Luc, Cléo Lahannier et Annabelle Pitet. Crédits photos : CCPV, Office de tourisme du Pays de Valois, Région Hauts-de-France, Claude Bouthé, Vincent Massiey, Caillou, Camille Perreau, Guillaume Ison et Seb Geo. Création et mise en pages : agencescoopcommunication - 14300 MEP - Impression : Impression sur papier PEFG à 25 000 exemplaires - N°ISSN en cours



« Monumental Valois »

L'un des grands axes du Projet de territoire de la communauté de communes concerne le "Parcours de sculptures monumentales, d'architecture et de graffs du Valois". Ce projet appelé « Monumental Valois » met l'innovation au service du développement touristique, culturel et environnemental.

Existants au Japon, aux États-Unis, au Brésil ou encore en Nouvelle-Zélande, les parcs et parcours de sculptures monumentales contemporaines en plein air sont assez peu présents en Europe. Le concept consiste à utiliser les richesses patrimoniales et naturelles du territoire pour les mettre en valeur ; soit en abritant des œuvres d'artistes de renommée internationale ; soit par des interventions directes de ces artistes sur le patrimoine ou la nature. C'est sur ce principe d'innovation artistique que les élus ont souhaité inscrire la communauté de communes pour les années à venir. L'idée, à terme, est de constituer un parcours d'œuvres monumentales sur l'ensemble des 62 communes du Pays de Valois.

La première : Mareuil-sur-Ourcq

Dans le cadre du "Parcours de sculptures monumentales, d'architecture et de graffs du Valois", la Communauté de Communes du Pays de Valois a retenu son premier site sur la commune de Mareuil-sur-Ourcq pour y intégrer une œuvre des artistes concepteurs espagnols de Reskate Studio (reskatestudio.com). Cette fresque spectaculaire s'intégrera dans l'aménagement de l'entrée de la voie verte et viendra habiller l'ancien transformateur. Articulée sur les quatre faces de la tour par une continuité sans fin, cette œuvre aux deux visages aura la particularité d'avoir une version diurne et une autre nocturne...

Avant la mise en œuvre artistique, des travaux de déboisement et de remise en état du bâti seront nécessaires. L'ensemble du site sera également sécurisé par vidéoprotection.

Les thèmes

C'est lors d'une visite sur le Valois que les artistes ont retenu cinq thèmes : le silence, la nature, la culture, le mouvement et la tradition. De ces cinq thèmes, émergeront trois orientations : l'archerie, la nature et la cave voûtée... Rendez-vous l'été prochain pour découvrir l'œuvre.

En attendant, vous trouverez en dernière page du magazine le travail d'esquisse de Reskate Studio illustrant les vœux de la communauté de communes pour 2024.

1



1 Dans le cadre de La semaine de l'industrie, les entreprises Hutchinson, Solaufil, Opa opticaid, MonAlbumPhoto.fr et GEB ont ouvert leurs portes aux scolaires, aux jeunes et aux demandeurs d'emploi du territoire pour une visite exceptionnelle.

2 La Communauté de Communes du Pays de Valois était présente au Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) qui s'est tenu du 12 au 14 décembre dernier à Paris pour promouvoir les opportunités d'implantation sur le territoire.

3 Le 5 décembre dernier, la communauté de communes a organisé une animation autour de l'alimentation saine et de proximité dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) à l'école élémentaire de Mareuil-sur-Ourcq. Encadrés par le CPIE des Pays de l'Oise, les élèves ont réalisé une grande exposition sur la pomme.

2



3



4 La scène s'est installée à Péroy-les-Gombries pour trois week-ends et quatre spectacles. Le road-trip rural « La Trouée » a transporté le public le vendredi 24 novembre.

5 Le 14 novembre dernier à Crépy-en-Valois, plus de 150 personnes sont venues au premier rendez-vous Climat & biodiversité organisé dans le cadre du PCAET du Pays de Valois en présence de Bruno David, auteur et président du Muséum national d'histoire naturelle de 2015 à 2023.

4



5



À la une



Citation de Bruno David, auteur et président du Muséum national d'histoire naturelle de 2015 à 2023, lors du 1^{er} rendez-vous Climat & biodiversité
« Nous sommes à l'aube de la 6^e extinction : la bonne nouvelle, c'est que c'est l'aube ; la mauvaise nouvelle, c'est que les aiguilles de la pendule tournent assez vite. Il faut qu'on se réveille sans trop tarder... Si nous sommes à l'origine du problème, nous sommes aussi à l'origine de la solution. »

TOURISME

L'Office de tourisme du Pays de Valois au salon Tourissima !

L'Office de tourisme du Pays de Valois participera à la 35^e édition du salon Tourissima qui se tiendra au Grand Palais de Lille du 26 au 28 janvier prochain. Attirant plus de 18 000 visiteurs chaque année, ce salon dédié au tourisme est le rendez-vous phare des voyageurs des Hauts-de-France en quête de séjours et d'activités nature hors du commun. Pendant ces trois jours, l'équipe de l'Office de tourisme sera présente avec pour objectif de faire découvrir et de valoriser le Pays de Valois, son patrimoine et ses activités auprès d'un large public.

SUBVENTIONS

Les demandes de subvention pour les associations culturelles sont ouvertes !

Les associations constituant des projets durables ou ponctuels, réalisant des initiatives avec du personnel qualifié, ou présentant un intérêt communautaire, sont invitées à soumettre leurs demandes de subvention pour l'année 2024 dès à présent. Attention, la date limite de réception des dossiers est fixée au mercredi 31 janvier 2024.

+ d'infos

cc-paysdevalois.fr



NOUVEAU

Le magazine se réinvente !

Le *Bonjour Valois* a laissé place à *Pays de Valois magazine* : cette refonte totale est née d'une volonté de réinventer ce support, véritable trait d'union entre la communauté de communes et ses habitants. L'objectif ? Un magazine de proximité dynamique, contemporain, accessible à tous et reflétant fidèlement les activités et les projets de la communauté de communes pour informer au mieux. Cela implique aussi une nouvelle ligne

éditoriale et des rubriques repensées. Actualités, événements, dossier, décisions des élus, interviews, portraits, agenda et bien d'autres sujets sont à découvrir dans votre magazine intercommunal. Désormais, retrouvez votre magazine chaque trimestre en janvier, avril, juillet et octobre. Cette nouvelle périodicité permettra de proposer des contenus riches et variés tout en étant au plus proche des habitants des villes et villages du Pays de Valois.

LE FESTIVAL "JARDINS EN FANFARE" DE RETOUR POUR UNE 4^E ÉDITION LE 13 AVRIL 2024 À FEIGNEUX



La MJC de Feigneux et la communauté de communes vous proposent cette journée festive autour du thème de l'eau. Au programme : balades encadrées, spectacles, troc aux plantes, brocante de jardin, et bien d'autres activités rythmeront l'après-midi. Les participants auront l'opportunité d'explorer des stands et ateliers dédiés à la nature, animés par divers intervenants, et un documentaire sera également diffusé avec le Ciné Rural. Cette journée pleine de surprises favorisera le partage et sensibilisera à la préservation de la biodiversité locale.

En effet, le Pays de Valois, caractérisé par une nature omniprésente recouvrant 93 % de son territoire, abrite une biodiversité remarquable, bien que fragile face aux pressions environnementales. Dans ce contexte, "Jardins en fanfare" encourage les pratiques respectueuses de l'environnement.

Retrouvez le programme de la prochaine édition de "Jardins en fanfare" sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

La Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts

Après une restauration de quatre ans, dirigée par le Centre des monuments nationaux, la Cité internationale de la langue française (CILF) a été inaugurée fin octobre. Bien plus qu'un musée, elle offre un parcours de visite permanent qui retrace l'aventure de la langue française, de sa diffusion mondiale à son lien avec la construction politique de la nation. Des expositions temporaires, des spectacles, des concerts, des débats et divers événements culturels animent son auditorium.

Partez à la découverte de ce lieu culturel et historique pour profiter d'un moment seul, entre amis ou en famille à flâner dans le parc ou la forêt de Retz, faire une pause gourmande au café avant d'aller découvrir les nouveautés de la librairie pour finir par l'exposition de Stéphane Thidet, *Il n'est pas de nouveau monde*, à découvrir jusqu'au 10 mars 2024.

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h30.

+ d'infos

cite-langue-francaise.fr

Les calendriers de collecte des déchets 2024 sont disponibles

Dans un nouveau format pratique, c'est l'outil indispensable pour connaître les jours de collecte des ordures ménagères, emballages et papiers, déchets de jardin, de ramassage des sapins ainsi que les décalages de collecte dus aux jours fériés. Les calendriers de collecte des déchets, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres. Ils sont aussi disponibles au format PDF sur cc-paysdevalois.fr dans la rubrique Vivre au quotidien > Gestion des déchets.



DÉCHETS

ENQUÊTE : PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Dans le cadre de la loi AGEC qui lutte contre toutes les formes de gaspillage, la communauté de communes s'engage à travers le PLPDMA. Ce programme d'action vise à accompagner les habitants, les établissements publics et les professionnels du territoire dans la réduction et la valorisation des déchets. Il permet de préserver nos ressources naturelles et d'économiser de l'énergie. L'enquête vise à connaître vos habitudes concernant les déchets et à élaborer, ensemble, en fonction des résultats, le PLPDMA qui sera rendu public en juin 2024.

Votre avis nous intéresse !

Participez à l'enquête en scannant ce QR code avec votre smartphone.



Les aides du Conseil départemental de l'Oise

Aide à l'acquisition d'un vélo classique ou électrique, d'un collecteur de pluie, d'un système de chauffage ou d'un boîtier bioéthanol... Chaque année, le Conseil départemental de l'Oise propose un large éventail d'aides et de dispositifs à destination des habitants de l'Oise. Pour simplifier l'accès, une plateforme de dépôt et de suivi dématérialisés des demandes d'aide et de subvention a été mise en place : le Portail des aides et subventions. Plus de 90 dispositifs y sont disponibles comme par exemple l'aide à la garde d'enfant.

+ d'infos

aidesetsubventions.oise.fr

Manuel Linck,

Directeur du site Hutchinson Les Stratifiés à Lévignen

«**Nous recrutons sur tous nos profils : à l'atelier mais aussi dans les services supports.**»



Lors de la visite organisée dans le cadre de la Semaine de l'industrie par le service Développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Valois, l'entreprise Hutchinson Les Stratifiés a accueilli des élèves de 4^e du collège Gérard de Nerval, de Crépy-en-Valois.

L'entreprise Hutchinson Les Stratifiés à Lévignen est une véritable pépite valoisienne spécialisée dans la haute technologie de l'isolation vibratoire, thermique et acoustique. Désireuse de mettre en avant ce savoir-faire spécifique auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi, l'entreprise a ouvert ses portes dans le cadre de la Semaine de l'industrie. Entretien avec Manuel Linck, directeur du site.

Pays de Valois : Pouvez-vous nous présenter l'entreprise ?

Manuel Linck : L'entreprise Hutchinson Les Stratifiés fait partie du groupe Hutchinson depuis 2007. Le groupe Hutchinson est un très grand groupe qui a 170 ans d'existence, principalement spécialisé dans le caoutchouc. C'est sur l'antenne de Lévignen que sont fabriquées des pièces en composite pour les avions et les hélicoptères, principalement des planchers, des carénages et aussi des éléments d'isolation. Spécialisée dans les panneaux en nid-d'abeilles pour intérieur d'aéronefs et les pièces semi-structurales en matériaux

composites, l'entreprise compte parmi ses clients des acteurs majeurs tels qu'Airbus, Dassault et Falcon aviation.

PV : Pourquoi avez-vous participé à la Semaine de l'industrie ?

ML : Notre participation à la Semaine de l'industrie vise à faire découvrir l'industrie à l'ensemble de la population, en particulier aux jeunes en quête d'orientation professionnelle. L'entreprise souhaite susciter des vocations chez les jeunes Valois, en les exposant à la richesse des métiers industriels.

PV : Recrutez-vous actuellement à Hutchinson Les Stratifiés ?

ML : En ce qui concerne le recrutement, Hutchinson Les Stratifiés est actuellement en pleine croissance et recrute sur l'ensemble des postes, que ce soit à l'atelier pour la fabrication manuelle, l'assemblage, la peinture, la finition, l'usinage, mais aussi aux services supports tels que la supply chain, la qualité ou la maintenance.

Harmonie et mouvement :

LA DANSE ET LA MUSIQUE DANS LE PAYS DE VALOIS

Dans le cadre de la compétence « enseignement artistique », les élus communautaires votaient, en 2019, la création de l'établissement public Danse & Musique en Valois.

Le conservatoire, clé du paysage culturel intercommunal, favorise la passion artistique à tous les niveaux.

Afin de répondre aux défis liés au développement de l'offre d'enseignement artistique dans le Pays de Valois, un changement administratif a été effectué au 1^{er} janvier.



Guy-Pierre de Kersaint
Vice-président en charge de la Culture, du Patrimoine et de la Vie associative

Pays de Valois : Que représente pour vous Danse & Musique en Valois ?

Guy-Pierre de Kersaint : Si je devais résumer en quelques mots l'école de musique et de danse, je dirais : pédagogique, exigeante, dynamique et qualitative. Danse & Musique en Valois propose 21 spécialités, en danse et en musique comme son nom l'indique. Elles sont animées par une vingtaine de professeurs expérimentés qui dispensent plus de 10 000 heures d'enseignement par an. C'est une activité qui rayonne sur tout le territoire dans des locaux d'enseignement à Lagny-le-Sec, à Nanteuil-le-Haudouin et à Crépy-en-Valois. Notre volonté

d'assurer une proximité avec nos habitants en leur apportant une offre culturelle diversifiée et de qualité s'illustre parfaitement avec l'école.

PV : Pourquoi avoir souhaité une intégration et une gestion intercommunale ?

GPK : Danse & Musique en Valois a été créé en 2019 pour gérer la phase de rapprochement des différentes écoles de musique et de danse au sein d'une même structure. Cette organisation était nécessaire pour que cette fusion se déroule dans les meilleures conditions. Elle permettait également d'accueillir dans sa gouvernance



des élus et des personnes qualifiées, notamment les présidents des différentes associations concernées par ce rapprochement. Après cinq années et deux rentrées scolaires, il nous est apparu nécessaire de réfléchir à une évolution de l'organisation afin de simplifier le fonctionnement, de trouver des synergies et de mieux collaborer avec la communauté de communes. Parmi les éléments déterminants du rapprochement, on peut citer la gestion des ressources humaines, la mise en commun des moyens techniques et surtout une plus grande lisibilité de la politique culturelle, et cela sans modifier la gestion au quotidien du conservatoire.

PV : Quelles sont les perspectives attendues ?

GPK : Notre ambition est double. D'une part, nous souhaitons évoluer vers un conservatoire intercommunal labellisé par l'État. C'est un label de qualité et d'exigence pédagogique. Danse & Musique en Valois a tous les atouts pour y prétendre. D'autre part, nous souhaitons développer notre offre d'enseignement artistique en proposant de nouvelles disciplines telles que le théâtre. Plus largement, la communauté de communes a l'ambition de créer un espace culturel intercommunal qui permettra de rassembler l'enseignement et la diffusion artistique.

Nourrir la passion artistique à tous les niveaux



Le conservatoire sensibilise dès 4 ou 5 ans à la pratique artistique. Des séances d'éveil artistique sont orchestrées offrant ainsi une initiation globale à la danse et à la musique. Cette exploration des arts prodigue aux enfants des techniques fondamentales, les incitant à développer une sensibilité artistique aiguisée. Cette approche vise à stimuler leur créativité et à les ancrer dans le monde de la danse et de la musique.

Évoluer dans sa pratique : les cursus

Les élèves souhaitant approfondir leur pratique artistique dans le cadre d'un enseignement peuvent suivre les cursus proposés par le conservatoire. Les études chorégraphiques (à partir du CE2) et musicales (à partir du CE1) s'articulent autour de trois cycles successifs, durant chacun en moyenne quatre ans et se clôturant par un examen départemental, soumis à l'évaluation d'un jury. Le « hors cursus danse » propose aux étudiants la possibilité de participer à un cours par semaine, sans viser des examens de fin de cycle.

Le département de danse

Danse & Musique en Valois propose une grande diversité de cours répondant aux attentes et aux passions de chacun. De la grâce intemporelle de la danse classique au rythme contemporain du hip-hop, en passant par l'énergie envoûtante du jazz, chaque cours offre aux 258 élèves une expérience unique. Reconnue en tant que Pôle ressource danse par le Conseil départemental de l'Oise, la structure joue, à ce titre, le rôle de conseiller pour d'autres structures départementales en organisant, entre autres, les examens de fin de cycles du département, consolidant ainsi sa position de référence en enseignement de la danse.

Le département de musique

Le département de musique propose une symphonie d'options musicales. L'apprentissage d'instruments variés tels que le violon, la flûte traversière, la batterie, le piano, la guitare (classique, basse ou électrique) et bien d'autres, s'ajoute aux cours de chant lyrique et à la chorale. De vastes possibilités s'offrent aux 246 musiciens. Danse & Musique en Valois s'érige comme un véritable orchestrateur de talents passionnés et passionnants.

+ d'infos

danse-musique-valois.fr

Changement de gestion administrative

Le 28 mars 2019, le Conseil communautaire a marqué une étape décisive dans le paysage culturel du Pays de Valois en votant la création de l'établissement public Danse & Musique en Valois. Cette initiative ambitieuse a pour vocation de rassembler toutes les composantes de l'enseignement artistique et culturel au sein de la communauté de communes. Les objectifs ont été de consolider l'enseignement artistique dans le Pays de Valois, en mettant l'accent sur des

conditions pédagogiques propices, sur l'éveil des petits et grands à la danse et à la musique, sur la promotion d'une pratique musicale vivante, ainsi que sur la formation d'amateurs actifs, éclairés et enthousiastes.

La structure Danse & Musique en Valois en gestion propre était subventionnée par la communauté de communes. Mais ce mode de gestion n'est pas optimal car il ne permet pas de répondre aux enjeux d'optimisation des moyens et de développement des activités culturelles. Afin de répondre à ces enjeux, il a été jugé plus pertinent que le conservatoire soit géré par la communauté de communes. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier, la gestion administrative de Danse & Musique en Valois est placée sous l'autorité du président de la Communauté de Communes du Pays de Valois.

Au-delà de cette dimension administrative, Danse & Musique en Valois se distingue par une offre d'enseignement artistique diversifiée, portée par la qualité de ses professeurs et l'engagement de ses élèves. La diversité des activités, la pédagogie constamment renouvelée et une exigence permanente en font un conservatoire d'exception.

LES CHIFFRES

2023 - 2024

580
ÉLÈVES

23
PROFESSEURS

21
DISCIPLINES

Soutien pour l'industrie de demain

Dans le cadre du Plan France 2030, le gouvernement a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt "Rebond industriel" à destination des territoires dont les entreprises sont impactées par la mutation de la filière transport. La communauté de communes a candidaté dans le contexte du dispositif de Territoire d'Industrie, aux côtés de six autres collectivités du sud de l'Oise.



L'industrie en France

Pour refaire de la France une nation industrielle de premier plan, le gouvernement a lancé en 2018 le programme Territoires d'industrie dont la Banque des territoires est un des principaux partenaires. Dotés de chefs de projet dédiés, les territoires ayant rejoint le programme mobilisent les outils d'accompagnement à leur disposition afin d'élaborer des stratégies industrielles innovantes, en étroite collaboration avec les opérateurs du programme*. Fin 2021, le grand plan d'investissement France 2030, doté de 54 milliards d'euros, a réaffirmé l'ambition de reconquête industrielle française visant une industrie innovante et décarbonée. Un appel à manifestation d'intérêt est ainsi ouvert depuis août 2022 à destination des intercommunalités et regroupements d'intercommunalités confrontés aux mutations de la

filière transport. L'enveloppe de 100 millions d'euros qui lui est allouée, répartie en 10 millions d'euros de soutien en ingénierie et 90 millions d'euros de soutien aux investissements industriels, permettra d'accompagner une dizaine de territoires par an jusqu'en 2026. Fin 2023, dix-neuf territoires dans neuf régions en bénéficient.

Territoire d'industrie Sud Oise

C'est en fin d'année 2022 que les six intercommunalités regroupées au sein du dispositif "Territoire d'Industrie Sud Oise", soutenues par Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Clermont référente sur le sujet, ont souhaité candidater à l'appel à manifestation d'intérêt "Rebond Industriel". Chacune a sollicité les industries de son territoire en lien direct avec la filière transports afin de sonder les projets, les enjeux de développement à moyen et long terme créateurs

d'emplois pouvant s'inscrire dans cette candidature. « Cette opportunité d'accompagnement est inédite. Il était essentiel de s'en saisir et de nous positionner aux côtés de nos voisins », nous confie Didier Doucet, président de la communauté de communes. « Les dispositifs d'aides de l'État étant généralement orientés pour les TPE/PME, Rebond Industriel s'adresse principalement aux grands groupes. Le Pays de Valois héberge de grandes entreprises industrielles qui doivent interroger leur process pour s'adapter aux enjeux nationaux. Notre rôle est de les accompagner et de les soutenir », poursuit-il.

Les candidatures

Les six communautés de communes ont ainsi présenté plusieurs projets. Pour le Pays de Valois, quatre entreprises ont répondu, trois d'entre elles bénéficieront d'un accompagnement technique et

une obtiendra une subvention. Le projet de Tenneco Systems Protection, située à Crépy-en-Valois, a donc été retenu et l'entreprise percevra un montant de subvention de 35 700€. Le dossier étant en cours d'instruction dans les services de l'État, nous aurons l'occasion d'aller à la rencontre de cette entreprise dans le prochain magazine.

*Ademe, Bpifrance, Pôle Emploi, Business France et Action Logement, ainsi que les associations d'élus et les ministères concernés.

Qu'est-ce que le plan France 2030 ?

Le plan France 2030, doté de 54 milliards d'euros déployés sur cinq ans, vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir, dont la moitié des financements est destinée à des acteurs émergents et l'autre moitié aux actions de décarbonation.

C'est une grande première !

La ZAC de Silly/Plessis sera le premier parc d'activité économique entièrement porté par la communauté de communes, de son origine à sa réalisation. Un projet particulièrement original et unique en France... Rencontre avec Hafsa Devauvre Zerouki d'Arval Architecture.

Pays de Valois : Quel est le contexte de cette zone d'activité ?

Hafsa Devauvre : Le site, réparti entre Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville, et stratégiquement situé en bordure de la RN2 et de la RD 548, assure à cette zone d'activité une accessibilité optimale et la positionne comme une vitrine économique du Pays de Valois. La communauté de communes, possédant la compétence Développement économique, a missionné la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO) pour l'accompagner dans la concrétisation de ce projet. Ensemble, elles ont sélectionné une équipe spécialisée comprenant l'atelier ARVAL pour l'architecture, l'urbanisme, et le paysage, ainsi que les bureaux d'études TPFi et ART Advisory pour concevoir les espaces publics, définir les règles urbanistiques,

et intégrer des œuvres artistiques monumentales. En parallèle, des études environnementales, des études de compensations agricoles et des fouilles archéologiques ont été menées par des experts.

PV : Quelles sont les ambitions du cahier de prescriptions de la ZAC Silly/Plessis ?

HD : Le cahier de prescriptions vise à garantir la qualité de l'insertion urbaine des entreprises. Il énonce des directives urbanistiques, architecturales, paysagères, environnementales, et cas particulièrement unique, artistiques applicables à chaque lot. Ces ambitions concernent l'insertion de la zone dans le territoire, la cohérence architecturale entre les projets, et la limitation de l'impact environnemental. Elles incluent des aspects tels que le recul des bâtiments par rapport à la RN2 et la voie

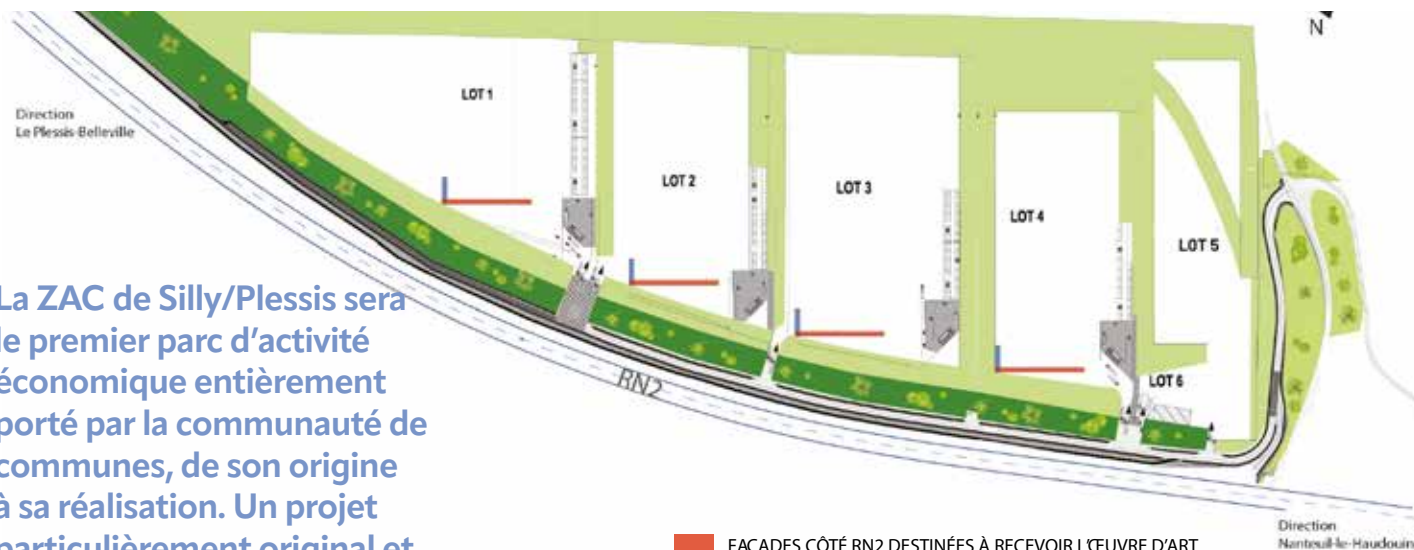
ferrée, la trame végétale, la cohérence architecturale entre les bâtiments, et la gestion des enseignes. L'objectif est de créer un paysage cohérent et vivant, valorisant les superficies urbanisables de manière vertueuse.

PV : Quelles sont les exigences spécifiques à ce projet ? Et pourquoi ?

HD : Des exigences strictes encadrent le projet, telles que l'implantation à plus de 100 mètres de l'axe de la RN2, des hauteurs limitées, une palette de matériaux prédéfinie, des plantations obligatoires, des aires de stationnement perméables, des entrées de lots homogènes, et la gestion des eaux pluviales à la parcelle. Ces mesures visent à créer un paysage intégrant harmonieusement les volumes construits tout en valorisant les superficies urbanisables de manière responsable.

PV : La particularité de ce projet se trouve également dans l'aspect artistique, qui est pleinement intégré dans le cahier des prescriptions pour les futurs acquéreurs. Pouvez-vous en dire davantage ?

HD : L'aspect artistique, avec l'intégration d'une œuvre monumentale, est au cœur du projet et s'inscrit dans le "Parcours de sculptures monumentales, d'architecture et de graffs du Valois" visant à renforcer l'attractivité du territoire. Le cahier de prescriptions demande aux entreprises de prendre en compte l'intégration d'une œuvre par la communauté de communes sur la façade de leur bâtiment, orientée vers la RN2. Ainsi, les bâtiments deviennent « la toile de fond » d'une œuvre collective, créée par un ou plusieurs artistes, permettant un regard différent sur les zones d'activités et les paysages environnants.



- FAÇADES CÔTÉ RN2 DESTINÉES À RECEVOIR L'ŒUVRE D'ART
- RETOUR DE 30M SUR LES FAÇADES DESTINÉES À RECEVOIR L'ŒUVRE D'ART
- PLANTATIONS ET CIRCULATIONS AUTORISÉES
- PLANTATIONS IMPOSÉES



Le lycée professionnel de Vaumoise

Présent sur le Pays de Valois depuis 1949, le lycée privé avait initialement pour vocation de former les filles d'agriculteurs aux métiers domestiques. Aujourd'hui, il s'adresse à tous les jeunes souhaitant se tourner vers "le service à la personne" et la "vente" dans un établissement à taille humaine et au cadre calme et rassurant. Dans les domaines du "service à la personne" et de la "vente", le lycée de Vaumoise met au service de ses 123 apprenants son expérience et son large réseau d'entreprises. En ne choisissant que des formations correspondant au marché du travail, le lycée permet une excellente insertion professionnelle. Chaque formation est soigneusement étudiée avec les différents partenaires du lycée et les entreprises avant d'être proposée aux étudiants, afin de garantir l'employabilité de ces derniers sur le territoire. Le lycée propose ainsi diverses formations : 3^e agricole professionnelle, CAP "Service aux personnes et vente en espace rural", bac professionnel "Services aux personnes et aux territoires" ou "Technicien conseil vente en alimentation" et diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social. Ces différentes formations incluent

plusieurs semaines de stage dans l'année, voire de l'alternance pour certaines. Cette structure à taille humaine permet aux étudiants de développer compétences et individualité. Le projet pédagogique, réaffirmé en 2019, est le fruit d'une collaboration entre élèves, enseignants et partenaires. Il porte en son cœur le bien-être et le suivi de chaque élève. Cela passe par des classes flexibles mêlant matières générales et professionnelles pour permettre un apprentissage ludique. La bienveillance, le respect et l'exigence sont les valeurs fortes qui portent la réussite de chaque jeune. La devise du lycée en est une illustration fidèle : accompagner, former et soutenir. « *Le lycée a sa raison d'être sur le territoire : nous sommes tous très attachés au lycée, aux élèves et à ce que l'on fait ici* », explique la directrice, Aude Radoux. Avec plus de 70 années d'expérience, le lycée professionnel et privé de Vaumoise joue un rôle clé dans le paysage éducatif du Pays de Valois où les jeunes du territoire ne sont pas là par hasard mais par choix et passion leur permettant de trouver leur voie.

Soutien exceptionnel de la communauté de communes

En mai dernier, un violent orage a frappé le lycée et a occasionné de nombreux dommages entraînant la fermeture du lycée. Les réparations pour la remise en état s'élevaient à 100 000 € et la prise en charge partielle de l'assurance ne permettait pas au lycée d'assumer seul le coût des travaux. Conscient de l'importance de maintenir cet établissement essentiel, le Conseil communautaire a répondu par une aide exceptionnelle. Ainsi, une subvention de 30 000 € a été octroyée au lycée, et associée à la participation d'autres partenaires dont la Région, l'établissement a pu rouvrir ses portes en septembre dernier.

L'alimentation en eau potable

À compter du 1^{er} janvier, une nouvelle organisation du service public d'eau potable est mise en place pour 22 communes du Pays de Valois. Un nouveau contrat, et un service au plus proche des habitants.

Depuis début 2023, la communauté de communes exerce la compétence Alimentation en Eau Potable (AEP). Une obligation réglementaire mais aussi nécessaire pour préserver et sécuriser la ressource en eau potable pour les Valoisien. Pour 22 communes, cette compétence est mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier dernier par une nouvelle organisation du service. En effet, après avoir mené un important travail avec les élus des communes concernées, la communauté de communes a mis en concurrence les délégataires en 2023. C'est ainsi que l'exploitation et la gestion du service ont été confiées à la société SAUR jusqu'à fin 2030. Ce nouveau contrat comprend des prestations favorisant la préservation accrue de la ressource en eau, des services clients (paiement en ligne, mensualisation...), ainsi que la mise en place sous deux ans de la télérelève des compteurs d'eau, permettant une facturation

au plus juste et un suivi de sa consommation permettant une alerte en cas de fuite.

22 communes passeront en gestion par la SAUR

Les communes en gestion directe, au 31 décembre 2023 : Vauciennes, Rééz, Fosse Martin, Neufchelles, Varinfroy, Boullarre, Étavigny. Les communes avec une gestion qui se poursuit avec la SAUR avec davantage d'outils : Rouvres-en-Multien, Bouillancy, Ognés, Chèverville, Antilly, Lagny-le-Sec, Le Plessis-Belleville, Silly-le-Long, Montagny-Sainte-Félicité, Betz, Villers-Saint-Genest, Gondreville (juillet 2024), Ermenonville (janvier 2025). Les communes auparavant gérées par SUEZ qui seront dorénavant gérées par la SAUR : Vaumoisie, Feigneux (septembre 2024), Boissy-Fresnoy (février 2024). Les 40 autres communes de la communauté de communes sont soit dans des syndicats

dont les frontières dépassent celles de la communauté de communes et poursuivent leur fonctionnement actuel. Soit leur contrat est repris par la communauté de communes et il se poursuit. Elles feront alors partie des futures vagues de négociations de contrats.

La politique tarifaire

L'un des objectifs de la politique intercommunale en matière d'eau potable consiste en l'harmonisation des tarifs à l'horizon 2041. Compte tenu du nouveau contrat intercommunal, les tarifs appliqués sur les 22 communes concernées ont été examinés. Ainsi, 6 d'entre elles, dont le prix était inférieur à la moyenne, subiront une augmentation de 2 % du montant total TTC. Pour les autres, le prix restera constant, sur la base d'une facture type de 120 m³ (référentiel national utilisé pour la comparaison des prix de l'eau).

Les nouveautés

→ 1 La télérelève

Le déploiement de la télérelève des compteurs d'eau offrant pour les abonnés une nette amélioration de la qualité de service (facturation des consommations réelles, suivi des consommations, alerte fuite).

→ 2 La préservation de la ressource

- Le déploiement d'outils permettant une surveillance active de la ressource en eau,
- Le renouvellement programmé des équipements,
- La recherche de fuite (deux jours/mois),
- Un engagement de rendement de réseau,
- Un engagement sur les délais de réparation des fuites.

→ 3 Au plus proche des clients

Un engagement de réponse aux appels en moins de trois minutes.

Les 2 délibérations phares du conseil

DU 18/09 ET DU 14/12

2

Qu'est-ce que le Pacte financier ?

Qu'est-ce que le pacte financier ? Le Pacte Financier et Fiscal Territorial de Solidarité favorise la solidarité financière et fiscale entre la communauté de communes et ses communes membres. Il redistribue 20% de l'augmentation des revenus fiscaux économiques générés par le territoire (calculé par rapport à 2016, l'année de référence). La Communauté de Communes du Pays de Valois reverse ainsi ces fonds de deux manières : la moitié est automatiquement distribuée en fonction du nombre d'habitants et du potentiel financier des communes, et l'autre moitié vient alimenter l'enveloppe « fonds de concours ». Celle-ci permet de financer des projets communaux en faveur des habitants. Elle est attribuée en fonction de plusieurs critères d'éligibilité après un appel à projets lancé chaque année auprès des communes membres du Pays de Valois. Toute évolution du Pacte Financier réclame à la fois d'être approuvée par le Conseil communautaire et les Conseils municipaux des communes membres.

1

ÉVOLUTION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL TERRITORIAL DE SOLIDARITÉ

En mars 2018, le Conseil communautaire a instauré au profit de ses communes membres un pacte financier, alimenté en crédits par la communauté de communes. Une partie de ces crédits est attribuée sous forme de fonds de concours sur des projets communaux présentant historiquement des aspects économiques ou touristiques. En 2021, il avait été décidé d'élargir les critères d'attribution pour subventionner davantage de projets communaux (vidéoprotection, amélioration de l'offre de santé, etc). Fin 2023, le Conseil communautaire a décidé d'étendre une nouvelle fois les critères en y intégrant des projets contre le ruissellement, la création d'îlots de fraîcheur (plantation d'arbres), la rénovation énergétique des bâtiments (hors logements), la création de Schémas de Défense Incendie et l'acquisition de panneaux routiers ou de récupérateurs d'eau par les communes.

ACQUISITION DE TERRAINS POUR LA RECYCLERIE/ DÉCHETTERIE À CRÉPY-EN-VALOIS

La déchetterie est actuellement située sur un terrain devenu inadapté aux usages et à la fréquentation. Suite à une étude, la communauté de communes a identifié deux parcelles situées rue du Bois de Tillet, d'une superficie totale de 39 000 m² qui constituerait un site idéal pour implanter cette nouvelle infrastructure. La localisation avantageuse de la zone d'activité de Crépy-en-Valois, accessible en véhicules et en transports, a renforcé cette idée. La négociation avec les propriétaires, basée sur une évaluation de la Direction départementale des finances publiques, a abouti à un accord : le Conseil communautaire a approuvé l'acquisition des parcelles, s'élevant à un montant de 679 076 €.

TRIBUNE

Artificialisation des sols et aménagement du territoire : où en sommes-nous ?

Notre communauté de communes est engagée dans de nombreux dispositifs : habitat, transition écologique, révision du SCOT... c'est très bien mais pour quoi faire et pour quels résultats ? Les dernières analyses du PIVER montrent que nous allons droit dans le mur.

Les infrastructures n'ont pas été suffisamment réfléchies, la part consacrée aux zones

d'activités est démesurée. Conséquences : nos routes sont saturées à tel point que le département propose la création d'une charte poids lourds, le projet ZAN va nous contraindre à limiter les constructions dans les petites communes... Ne devons-nous pas faire une pause sur la création de ces zones devant accueillir de la logistique. Cette tribune est trop courte pour

nous permettre d'aller plus loin dans nos explications... Aussi nous vous invitons à prendre connaissance des analyses du PIVER sur la page Facebook collectifvalois c'est édifiant. Bonne et heureuse année 2024.

Contact :
collectifvalois2026@gmail.com

Les Maires :

Fabrice Dalongeville
Auger-Saint-Vincent

Jean-Paul Douet
Montagny-Sainte-Félicité

Dominique Smaguine
Le Plessis-Belleville

Les travaux en cours

BERGES DU RU D'AUTHEUIL ET DE LA GRIVETTE



Annoncée dans le précédent numéro du magazine, la campagne de travaux et d'entretien des berges du Ru d'Autheuil et de la Grivette a débuté le 13 novembre. Ce début d'année 2024 marque la fin des travaux de la première tranche pour la Grivette. Concernant le Ru d'Autheuil, ils s'achèveront en janvier 2024. En effet, l'objectif fixé a été atteint : 8 km restaurés pour la Grivette et 5 km pour le Ru d'Autheuil. Bûcheronnage, débroussaillage, nettoyage et plantation permettent de restaurer la continuité écologique du territoire. Les travaux de la deuxième tranche reprendront en novembre prochain.



Mise aux normes de votre assainissement non collectif

Depuis 2013, la communauté de communes détient les compétences « contrôle » et « réhabilitation » des installations d'assainissement non collectif, gérées par le SPANC (service public d'assainissement non collectif). Il assure la gestion des 62 communes du territoire et permet aux usagers de bénéficier d'un service clés en main avantageux pour la mise en conformité des installations, de l'étude de conception jusqu'à la réalisation des travaux. Pour la création ou la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif, contactez le SPANC par mail à spanc@cc-paysdevalois.fr

BOUILLANCY, CUVERGNON, GONDREVILLE

Les travaux d'assainissement non collectif ont commencé depuis maintenant plus d'un an à Bouillancy. Parmi les 122 installations non conformes recensées, 100 études ont été menées, débouchant sur le lancement de 82 chantiers. Fin novembre 2023, c'est la commune de Cuvergnon qui s'est vu restituer 83 études. Le lancement des travaux est prévu au printemps 2024. Quant à la commune de Gondreville, les études sont déjà en cours et devraient être finalisées en ce début d'année.



Les randonnées en Pays de Valois

Le Valois est un territoire où il fait bon se ressourcer grâce à sa nature préservée, à son patrimoine et à la diversité de ses paysages. Que l'on se trouve au nord le long de l'Automne, au sud où le Multien est traversé par la Voie verte ou à l'ouest au cœur de la forêt d'Ermenonville : de nombreuses possibilités s'offrent à nous.



La nature L'Abbaye de Chaalis

Cette randonnée de 14 kilomètres prend son départ dans le charmant village d'Ermenonville. Cette commune, connue pour être un célèbre lieu de villégiature était, durant le Moyen Âge, une place fortifiée reconnue. Au cœur du village trône le château d'Ermenonville dont l'histoire est intimement liée à celle du territoire de Jean-Jacques Rousseau à la famille Radziwill, de nombreux personnages historiques en ont fait leur demeure. Après une première partie en forêt d'Ermenonville, vous aurez la chance de découvrir les abords du domaine de Chaalis où vous apercevrez l'abbaye cistercienne, la chapelle Sainte-Marie et le Musée Jacquemart-André. La seconde partie de cette expédition vous ramène en forêt d'Ermenonville dans laquelle vous pourrez contempler des landes sableuses reconnues comme site d'intérêt écologique par l'Union européenne. Avant de regagner le village, cette balade s'achève entre pins et fougères. Après l'effort, le réconfort : la crêperie du village est ouverte en continu les dimanches pour le goûter !



LA SPORTIVE DE L'AUTOMNE À LA SAINTE-MARIE

Pour les plus sportifs, cette randonnée de 23 kilomètres vous mènera vers le clocher de l'ancienne église de Bourgon-Morcourt perçant la végétation alentour. Il ne reste aujourd'hui que les murs de la nef, un pan du clocher roman et quelques éléments de voûte de son chœur gothique. Puis, après quelques kilomètres et un beau point de vue sur la vallée aux abords de Béthancourt-en-Valois, le château de Glaignes. Celui-ci domine la vallée de la Sainte-Marie. Aujourd'hui propriété privée en rénovation, cet édifice de style Renaissance fut édifié au XIX^e siècle. De retour à Crépy-en-Valois, les remparts de la ville médiévale se dresseront devant vous.





L'esthétique : La haute Vallée de l'Automne

**Adoptez les
bons gestes pour
une randonnée
réussie :**

- **Je jette mes
déchets dans
les poubelles ;**
- **Je préserve
la faune et la
flore ;**
- **Je n'oublie pas
de partager
mes plus beaux
clichés sur
les réseaux
sociaux avec
#Paysdevalois.**

Cette randonnée de 7 kilomètres fait partie des randonnées les plus appréciées du territoire : de par son accessibilité elle s'adresse autant aux familles qu'aux marcheurs souhaitant découvrir les pépites et points de vue sur la Vallée de l'Automne. Durant cette escapade vous ferez la découverte de l'abbaye du lieu restauré, un ancien monastère fondé en 1131. L'une des caractéristiques de cette abbaye est sa magnifique rosace du XVI^e siècle qui orne sa façade. Une légère montée offre un point de vue unique : vous pourrez admirer le donjon de Vez, haut lieu de l'histoire du Valois et site patrimonial exceptionnel dominant la vallée.

Pratique

SUIVEZ LE GUIDE !

Afin de vous permettre de profiter de vos randonnées en toute sérénité et de ne pas prendre le risque de vous perdre, l'équipe de l'Office de tourisme a mis en place plusieurs outils pour vous aider à préparer au mieux vos balades. Pour les plus connectés, il est possible de suivre les traces GPX sur l'application gratuite Open Runner ou de les télécharger sur www.paysdevalois-tourisme.com. Si vous préférez le papier, des dépliants explicatifs sont disponibles à l'Office de tourisme où vous pourrez également obtenir des conseils selon vos préférences et vos attentes. Leurs versions PDF sont également disponibles en téléchargement. Vous préférez randonner à plusieurs ? Ne manquez aucune des sorties organisées sur le territoire grâce à l'agenda en ligne !

Rendez-vous sur

paysdevalois-tourisme.com





Maire de la commune
Richard KUBISZ

1 223
HABITANTS

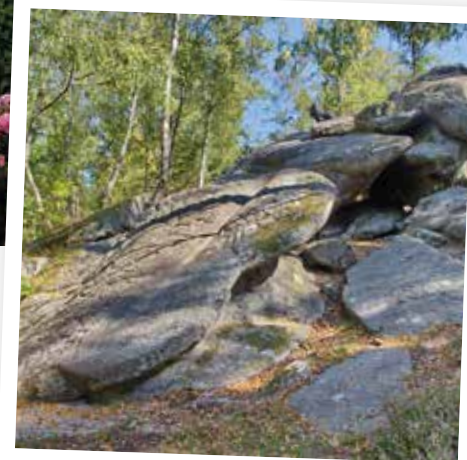
11,21 KM²
SUPERFICIE

Découvrez Péroy-les-Gombries

Bâti sur un plateau calcaire de faible altitude, Péroy-les-Gombries est un village pittoresque du canton de Nanteuil-le-Haudouin, offrant des paysages variés entre le plateau fertile de la Gombrie au sud et le bois sablonneux du Roy au nord. L'histoire de la commune remonte à l'époque gallo-romaine, où les Celtes, attirés par l'eau et les terres légères, s'installèrent dans cette région boisée, riche en ressources.

Les défrichements médiévaux ont façonné la région, donnant naissance à des villages aux noms évocateurs de la nature. La forêt a joué un rôle crucial dans le développement de Péroy-les-Gombries, devenant un enjeu économique sous l'Ancien Régime avec la gruerie royale de Nanteuil, qui s'étendait aux bois de Péroy. Aujourd'hui, Péroy-les-Gombries allie histoire et modernité, offrant à ses habitants diverses

infrastructures, dont écoles, périscolaire, centre de loisirs, bibliothèque, city stade et aire de jeux. Auxquels s'ajoutent commerçants et entreprises qui y prospèrent également. Le patrimoine de la commune se révèle avec notamment le monument aux morts, sculpté par Eugène-Désiré Piron en 1919 en hommage aux soldats morts pour la France, et l'église Saint-Médéric du XII^e siècle, chargée d'histoire.



La Pierre glissoire tire son nom d'une croyance populaire invitant les femmes en mal d'enfants à y glisser, fesses nues. Au cœur du Bois du Roi, ce site exceptionnel abrite un écosystème remarquable mais fragile. Une pépite naturelle à découvrir et à préserver !

13 JANVIER

CONCERT À LA BOUGIE

Le temps d'un concert à la bougie face aux verrières de Daniel Burren, découvrez le donjon de Vez, lieu incontournable du patrimoine français dédié à la création contemporaine.

19H | PLACES LIMITÉES.

Réservation sur www.paysdevalois-tourisme.com
Gratuit

20 JANVIER

ATELIER MOSAÏQUE

Initiez-vous à l'art de la mosaïque avec Laura de Little Preservationist, dans le parc Jean-Jacques-Rousseau à Ermenonville. Laissez-vous inspirer par ce parc chargé d'histoire et concevez votre mosaïque, sur le thème du patrimoine du Valois.

14H | PLACES LIMITÉES.

Réservation sur www.paysdevalois-tourisme.com
20 € / personne

25 JANVIER

VISITE ET DÉGUSTATION DE LA BRASSERIE DS

Benoit-Pierre et Paul vous accueillent pour découvrir les secrets de fabrication d'une bière made in Pays de Valois à la brasserie de Russy-Bémont.

18H | PLACES LIMITÉES.

Réservation sur le site www.paysdevalois-tourisme.com
5 € / personne



26 JANVIER

ORCHESTRE DE PICARDIE

Franz-Joseph Haydn – Jacques Ibert
Grand spécialiste du classicisme viennois et de Haydn en particulier, Bruno Weil nous offre deux bijoux

de son compositeur favori. Après l'ouverture « forestière » de l'opéra *Le Monde de la Lune* (1777) en délicieux lever de rideau, la Symphonie n° 94 *La Surprise* (1791) devrait, comme à l'accoutumée, rallier tous les suffrages.

20H30 | Espace de la Chênaie | Lévigien

Billetterie sur www.paysdevalois-culture.fr
10 € (plein tarif) / 5 € (tarif réduit)



2 FÉVRIER

VIDA

Javier Aranda

Une simple boîte à couture et deux mains en guise de marionnettes pour une tendre et drôlatique réflexion sur le temps qui passe. À voir en famille...

20H30 | Espace de la Chênaie | Lévigien

Billetterie sur www.paysdevalois-culture.fr
10 € (plein tarif) / 5 € (tarif réduit)

3 FÉVRIER

VISITE GUIDÉE ET TEA TIME AU CHÂTEAU D'ERMENONVILLE

Découvrez l'histoire du château d'Ermenonville et de ses personnages à travers une visite guidée exclusive. La visite sera suivie par un tea time, réalisé par le chef du restaurant.

15H | PLACES LIMITÉES.

Réservation sur www.paysdevalois-tourisme.com
23 € / adulte ; 20 € / enfant

8 FÉVRIER

LES CAVES DE CRÉPY-EN-VALOIS

Autour d'une dégustation proposée par Valois fromages, l'Office de tourisme du Pays de Valois vous propose sa première conférence pour découvrir l'histoire des caves de Crépy-en-Valois.

19H | Places limitées.

Réservation sur www.paysdevalois-tourisme.com
25 € / personne



9 FÉVRIER

POURQUOI LES POULES PRÉFÈRENT ÊTRE ÉLEVÉES EN BATTERIE

Jérôme Rouger / La Martingale
Entre la poule et l'œuf... Une conférence drôlissime sur les droits de la poule et les conditions de vie de l'œuf par le truculent professeur Jérôme Rouger.

20H30 | Espace de la Chênaie | Lévigien

Billetterie sur www.paysdevalois-culture.fr
10 € (plein tarif) / 5 € (tarif réduit)

20 MARS

LA FABULEUSE HISTOIRE DE BASARKUS

Compagnie Lamento / Académie Fratellini

Entre jonglage et acrobatie, un duo virtuose et malicieux sur la quête d'identité et la notion d'hybridité ; une belle ode à la découverte de soi.

15H | Salle des fêtes | Crépy-en-Valois

Billetterie sur www.paysdevalois-culture.fr
5 € / personne

29 MARS

TOUTES LES CHOSES GÉNIALES

Compagnie Théâtre du prisme
Comment se construire avec une mère dépressive... ? Sur un sujet si tabou (le suicide), une pièce lumineuse, entre requiem joyeux et jeu de rôle malicieux.

20H30 | Salle multifonction | Boissy-Fresnoy

Billetterie sur www.paysdevalois-culture.fr
10 € (plein tarif) / 5 € (tarif réduit)

13 AVRIL

Jardins en fanfare

Voir page 5

Didier Doucet, Président,
les Vice-présidents,
les Conseillers communautaires,
le Directeur Général des Services
et le personnel vous souhaitent une

BONNE ANNÉE



Monumental Valois - Travail d'esquisse de **Reskate Studio**, artistes concepteurs de la première fresque du « Parcours de sculptures monumentales, d'architecture et de graffs du Valois », à découvrir durant l'été 2024.

